

PROVINCE DE LIEGE – ARRONDISSEMENT DE LIEGE

COMMUNE DE CHAUDFONTAINE

PROJET DE DECISION - SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL

Séance du 26 mars 2025

Service : Sport
Agent traitant : MCVV

Objet : Sport - Octroi d'un subside communal à l'Association sans but lucratif "RSC Beaufays" pour l'achat de médailles : décision

LE CONSEIL COMMUNAL,

Vu la demande du RSC Beaufays relative à la mise à disposition de médailles dans le cadre de l'organisation d'un tournoi de jeunes ;

Attendu que le service des sports prend habituellement en charge l'achat de coupes et médailles à l'occasion d'événements qui ont fait l'objet d'une demande au Collège Communal de la part des clubs sportifs organisateurs ;

Attendu que ces dépenses sont prévues à l'article budgétaire 764/124-48 ;

Attendu que, la demande du RSC Beaufays étant arrivée tardivement, le service des sports n'a pas pu disposer du temps nécessaire pour appliquer la procédure de commande ;

Attendu que le service propose d'apporter son soutien au club sous forme de subside ;

Vu la facture transmise par le club le 18 février 2025 relative à la fourniture de 440 médailles "foot" pour un montant de 574 euros ;

Attendu que les crédits sont disponibles au budget ordinaire à l'article 764/332-02 ;

A ces causes,

En Séance publique,

Après en avoir délibéré,

DECIDE,

Article 1er

La somme de 574 euros est octroyée à l'asbl "RSC Beaufays" pour le remboursement des frais d'achat de médailles dans le cadre d'un tournoi de jeunes.

Article 2

La présente délibération sera transmise pour exécution au directeur financier.